

BULLETIN
INTERNATIONAL

DES
SOCIÉTÉS
DE LA
CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité international de la Croix-Rouge

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C.-R.) fondé à Genève, en 1863, et consacré par des décisions des Conférences internationales de la Croix-Rouge, est constitué en une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse, et possède, en conformité, la personnalité civile.

ART. 2. — Le C. I. C.-R. est une institution indépendante ayant son statut propre dans le cadre des statuts de la Croix-Rouge internationale.

ART. 3. — Le C. I. C.-R. a son siège à Genève.

ART. 4. — Le C. I. C.-R. a notamment pour but :

a) de travailler au maintien et au développement des rapports des Sociétés nationales de la Croix-Rouge entre elles ;

b) de maintenir les principes fondamentaux et uniformes de l'institution de la Croix-Rouge, savoir : l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales ;

c) de reconnaître toute Société nationale nouvellement créée ou reconstituée en conformité des principes de la Convention de Genève, et de porter cette constitution régulière à la connaissance de toutes les Sociétés nationales existantes ;

d) d'être un intermédiaire neutre, dont l'intervention est reconnue nécessaire, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ;

e) de recevoir toute plainte au sujet de prétendues infractions aux Conventions internationales, et, en général, d'étudier toutes questions dont l'examen par un organe spécifiquement neutre s'impose ;

f) de coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre des maux qui sont la conséquence de la guerre, des calamités civiles ;

g) de travailler au développement et à la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaire pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires de l'Etat ;

h) d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par les conventions internationales ;

i) de s'occuper en général de tout ce qui concerne les relations entre les Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le domaine des secours aux blessés et aux malades de la guerre, ainsi que dans celui de l'action en faveur des prisonniers de guerre.

Le Comité international de la Croix-Rouge ne dispose, pour accomplir l'ensemble de son œuvre, que des dons qu'il reçoit.

Il sera donc toujours très reconnaissant aux personnes qui voudront bien lui apporter leur appui financier.

En vertu de ses statuts, le Comité international possède la personnalité civile qui lui permet de recevoir légalement des dons et legs.

Comité international

Réunion de Commissions de la Croix-Rouge internationale à Paris (mai 1947) : Commission spéciale d'étude chargée d'examiner les moyens d'accroître l'efficacité de l'action du Comité international de la Croix-Rouge ; Commission permanente de la Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Voir ci-dessus p. 541.

Entretiens des 9-12 juin avec des experts gouvernementaux, sur l'étude des Conventions protégeant les victimes de la guerre.

Voir ci-dessus p. 543.

Rapport sommaire sur les travaux de la Conférence d'experts gouvernementaux pour l'étude des Conventions protégeant les victimes de la guerre.

Voir ci-dessus p. 544.

Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre ¹.

Décembre 1946

*** — The Red Cross Spirit (*Amerikanische Schweizer Zeitung*, New-York, 4 décembre).

¹ Cette liste contient l'indication des principaux articles que le Comité a reçus au cours des dernières semaines. Voir les listes publiées dans les livraisons antérieures.

Comité international

Janvier 1947

- WEINBERG. — Jean Henry Dunant (*Ultima Ora*, Bucarest, 26 janvier).
*** — Aufgabe und Wirklichkeit der Gründung Henri Dunants (*Schweizer Lehrerzeitung*, Zurich, 17 janvier).
*** — Le bateau du bon Samaritain (*La Nation Belge*, Bruxelles, 23 janvier).
*** — Une mission de la Croix-Rouge internationale va se rendre en Annam (*Figaro*, Paris, 30 janvier).

Février 1947

- *** — Iniziative della Croce Rossa Internazionale (*L'Osservatore Romano*).
ED. — Arbeit des Internationalen Roten Kreuzes (*Neuer Mainzer-Anzeiger*, Mayence, 11 février).
*** — Le Comité international de la Croix-Rouge va rendre visite à Haïti (*La Phalange*, Port-au-Prince, Haïti, 15 février).
*** — France's Plan on POW's Sifted by Red Cross (*Chicago Tribune*, Chicago, 19 février).
*** — Avec Georges Dunand, directeur-délégué du Comité international de la Croix-Rouge (*Le Nouvelliste*, Port-au-Prince, Haïti, 21 février).
*** — Aperçu historique sur le développement de l'idée de la Croix-Rouge (*Le Matin*, Port-au-Prince, Haïti, 25 février).
*** — Noticias del Comité internacional de la Cruz Roja. (*Revista de la Cruz Roja Colombiana*, Bogota).
*** — Ce qu'on pense à Genève de la Croix-Rouge. (*L'Heure*, Port-au-Prince, Haïti, 7 février).
*** — Int. Rotes Kreuz hat neues Heim. (*Amerikanische Schweizer Zeitung*, New-York, 26 février).

Mars 1947

- *** — La Croix-Rouge poursuit sa mission humanitaire. (*La Bourse Egyptienne*, Le Caire, 4 mars).
Prof. Rolin. — La Croix-Rouge, force charitable internationale. (*Le monde du travail*, Liège, 15 mars).
*** — Vom internationalen Roten Kreuz. (*Unsere Hilfe*, Munich).
*** — Nueva sede del Comité internacional de la Cruz Roja. (*Boletín oficial Cruz Roja Española*, Madrid).
*** — Alla Presidenza del Comitato internazionale della Croce Rossa. (*Bollettino mensile della Croce Rossa italiana*, Rome).

Comité international

Avril 1947

- *** — « Inter Arma Caritas ». L'opera del Comitato internazionale della Croce Rossa durante la seconda guerre mondiale. (*Bollettino della Croce Rossa italiana*, Rome).
- *** — « In hoc signo vinces ». (*The British Red Cross Society Quarterly Review*, Londres).
- *** — Caracter apolítico de la Cruz Roja. (*Cruz Roja Española, revista mensual ilustrada*, Madrid).
- *** — Odstupenie preds. MKCK Maxa Hubera (*Zvesti Cerveneho Krisa*, Bratislava).
- *** — L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge (*L'Occident*, Bruxelles, 6 avril).

Mai 1947

- *** — Internasjonal regjeringskonferanse i Genf. (*Norges Rode Kors*, Oslo).
- *** — El Señor Dunand, Director Delegado del Comité internacional de la Cruz Roja en Mexico. (*La Cruz Roja Mexicana*, Mexico).
- *** — Le Comité international de la Croix-Rouge change de résidence. (*France Croix-Rouge*, Organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris).

Ligue

« Le Monde et la Croix-Rouge »

Le Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, s'intitule désormais *Le Monde et la Croix-Rouge*. Le premier numéro vient de paraître et contient plusieurs articles intéressants :

« La Croix-Rouge de la Jeunesse au service de la paix », texte dans lequel l'auteur, après avoir dégagé les grandes lignes et les principaux objectifs de la Croix-Rouge de la Jeunesse affirme, en conclusion, que c'est dans un esprit d'entraide et d'amitié internationale que ce mouvement « entend poursuivre son activité au service de la paix ».

M. B. de Rougé, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de